



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 65431

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc à l'annonce de ses orientations à l'égard de la politique familiale, en 2005 (20 décembre 2004) demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille la suite réservée aux propositions remises en mars par le président d'Emmaus France pour préparer la conférence de la famille 2005.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a d'ores et déjà ouvert et conduit un certain nombre de chantiers qui rejoignent certaines pistes tracées par le rapport de la commission spéciale : « famille, vulnérabilité, et pauvreté » présidée par M. Martin Hirsch. 1 La réforme du congé parental, qui sera plus court et suffisamment attractif afin d'éviter de compromettre l'activité des femmes. 2 L'aide à la petite enfance avec, d'une part, la création de 15 000 places de crèches supplémentaires, d'autre part, le doublement du crédit d'impôt pour les frais de garde des enfants âgés de moins de six ans hors du domicile familial. 3 L'approfondissement de la réflexion sur l'accompagnement social et professionnel de bénéficiaires des minima sociaux, notamment avec la garantie d'attribution de places d'accueil dans les structures collectives pour les enfants de ces bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65431

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4971

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 109